



## ROYAL CENTRE NAUTIQUE DE VISÉ

### 2<sup>ème</sup> DESCENTE DE LA MEUSE ENTRE LES « BONNE VILLES » DE DINANT ET VISÉ À L'AVIRON

#### PROGRAMME

#### QUAND

Les 01, 02 & 03 Mai 2020



#### TYPES DE BATEAUX

Yolettes

#### ÉTAPES

##### 1. Hastière – Wépion (34 Km – passage de 8 écluses)

- ◆ Accueil à 08h00 devant la friterie « Le bac du prince » - Rue du bac du prince, 67 à 5544 HEER
- ◆ Contrôle des bateaux – présence obligatoire de deux gaffes, une corde et une écope.
- ◆ Départ à 09h00.
- ◆ Repas de Midi au RCND (ANHÉE) – Boissons non comprises dans le forfait.
- ◆ Arrivée vers 17h30 au RCNSM (Wépion) **15€/Pers. (Hors Forfait)**.

Remarques :

- ⇒ Les bateaux resteront au RCNSM
- ⇒ Logement à Namur (Hôtel BEAUREGARD – Avenue Baron de Moreau, 5000 NAMUR) – **30€/Pers. (Hors Forfait)**

- ◆ Repas du soir au Club House du RCNSM

##### 2. Wépion – Huy (39 Km – passage de 3 écluses)

- ◆ Déjeuner à 08h30 au RCNSM
- ◆ Départ à 09h30
- ◆ Repas de Midi au Beez Boating Club (Beez)
- ◆ Arrivée vers 17h00 au Port de Corphalie (Après le pont de Huy)

Remarques :

- ⇒ Le transfert des remorques de Jambes à Statte se fera pour arriver au Port de Corphalie à 17h30 au plus tard.
- ⇒ Embarquement des bateaux sur les remorques.
- ⇒ Les remorques seront stationnées dans la caserne de Amay.  
L'immatriculation du véhicule tracteur ainsi que le Nom, Prénom et N° de Carte d'identité devra être communiqué lors de l'inscription.
- ⇒ Souper au restaurant du port de Satte (La Frégate) **15€/Pers. (Hors Forfait)**.
- ⇒ Logement au Camp Binamé Spiroux à Antheit (Sac de couchage à prévoir). **5€/Pers (Hors Forfait)**.

##### 3. Huy – Visé (32 Km – passage de 2 écluses)

- ◆ Déjeuner à 09h00 au Yacht Ski Club de Flémalle
- ◆ Montage des bateaux.
- ◆ Départ à 10h30.
- ◆ Repas de midi : Pain/Saucisses au RSNM **5€/Pers (Hors Forfait)** – Possibilité de participer au Handicap International de la Meuse
- ◆ Départ du RSNM vers 16h30 (Après le Handicap).
- ◆ Arrivée au RCNV vers 19h00
- ◆ Barbecue au RCNV **15€/Pers (Hors Forfait)**.

## INSCRIPTIONS

### DROITS

**Forfait de 75 par siège (rameur et barreur) - Idem pour accompagnant**

**Remarque : Inscription fractionnée possible → plusieurs personnes pour un même siège.**

**Remarque : le logement à Namur et à Statte, le repas au RCNSM et au port de Statte, le pain/saucisse au RSNM et le Barbecue à l'arrivée ne sont pas compris dans le forfait.**

### COMMENT

**Via le secrétaire de votre club qui centralisera les inscriptions sur base du formulaire en annexe que vous aurez au préalable complété.**

**Les inscriptions centralisées devront être envoyées par courriel à l'adresse suivante :**

**[henrimoureaux@hotmail.com](mailto:henrimoureaux@hotmail.com)**

**Date limite d'inscription :**

**Le lundi 06 Avril 2020 à 18h00**

**Les inscriptions ne seront définitives qu'après paiement.**

### PAIEMENT

**Versement sur le compte du RCNV : BE92 2400 4977 2623**

**Communication : DDVA + Nom + Prénom**

## Accompagnants

**Des chemins de halage et des Ravelis sont présents sur la quasi-totalité du parcours, de ce fait, des accompagnants ou des rameurs au repos pourront suivre à Vélo.**

## SÉCURITÉ

**Deux bateaux de sécurité suivront en permanence.**

**L'appui médical sera assuré par un médecin qui sera à bord des véhicules suiveurs.**

**Le port du gilet de sauvetage est vivement conseillé.**

**Renseignements complémentaires :**

**Henri Moureaux**

**Allée des Alouettes, 14**

**4600 VISÉ**

**GSM : 0496/38.22.26**